



## Demande de rattachement de votre enfant handicapé<sup>5</sup> (voir pièces à joindre p.2)

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom :	Prénom :
Nom de famille <sup>3</sup> :		Né(e) le :     /     /
Date d'effet souhaitée <sup>4</sup> :     /     /		

3 – Nom figurant sur l'acte de naissance. 4 – La date de rattachement ne peut être antérieure à la date de signature du présent formulaire. 5 – Sans limitation d'âge, non chargé de famille, ne vivant pas maritalement, titulaire de la carte mobilité inclusion.

En cas de demande de rattachement d'enfant(s) supplémentaire(s), utiliser un deuxième formulaire « S02 »

Une cotisation est due pour chaque personne bénéficiaire, à l'exception :

- des enfants orphelins de père et de mère, jusqu'au dernier jour du mois au cours duquel ils atteignent leur 30<sup>ème</sup> anniversaire ;
- des enfants handicapés mineurs ayant un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 % ;
- des personnes handicapées majeures, enfants d'un membre participant et ancien ayant droit de ce dernier et ayant une invalidité égale ou supérieure à 80 % ou pour lesquelles a été reconnue une incapacité permanente susceptible d'ouvrir droit au versement de l'allocation aux adultes handicapés ou du reste à vivre ;
- du 3<sup>ème</sup> enfant et des suivants dans les familles de plus de deux enfants.

Si vous ou un des vos ayants droit êtes dans cette situation, nous vous invitons à joindre une pièce justificative (se référer à l'encadré gris ci-dessous) permettant d'apprécier celle-ci.

## Signature

Je reconnais l'exactitude des éléments mentionnés et déclare avoir reçu et avoir pris connaissance des statuts et du règlement mutualiste de Solidarm. Solidarm s'engage à ne jamais transmettre vos données personnelles à ses partenaires. Solidarm vous présentera de nouveaux produits et services, sélectionnés pour vous.

J'accepte de les recevoir par voie électronique. Vous pourrez en être informé(e) par d'autres moyens de contacts (merci d'entourer ou de souligner le(s) mode(s) choisi(s) : Téléphone – Courrier). Vous disposez de la possibilité de modifier et d'affiner vos choix à tout moment.

Solidarm a désigné un interlocuteur à la protection des données personnelles de ses adhérents. Pour toute information, vous pouvez vous adresser à son Délégué à la Protection des Données (DPD) par courrier au 48 rue Barbès 92544 Montrouge Cedex ou par courriel à : [dpd.solidarm@groupe-uneo.fr](mailto:dpd.solidarm@groupe-uneo.fr). Vous pourrez également exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité, de suppression et définir des directives pour vos données en cas de décès. Lors de votre adhésion, Solidarm s'engage à ne collecter auprès de vous que les informations indispensables à la gestion de votre contrat.

Elles sont conservées (selon leur type) pendant toute la durée de vie du contrat et pendant la durée légale qui suit son terme. Pour les opérations liées au contrat, vous consentez librement à ce que ces données puissent être partagées entre Solidarm et ses sous-traitants. Pour être à même de répondre aux obligations légales et de réduire les risques inhérents à son activité, Solidarm sera amenée à traiter vos données dans le cadre d'opérations de contrôle et de lutte contre la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Vous pouvez vous reporter à la documentation contractuelle de Solidarm pour disposer de plus d'information sur vos droits et les modalités d'application de la protection de vos données.

Le : \_\_\_\_\_ Fait à : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) (obligatoire)  
précédée de la mention « Lu et approuvé »

## PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE DE RATTACHEMENT

### VOTRE DEMANDE CONCERNE :

#### LE RATTACHEMENT DE VOTRE CONJOINT :

- copie du livret de famille ou de l'acte de mariage.

#### LE RATTACHEMENT DE VOTRE PARTENAIRE :

- copie du Pacte Civil de Solidarité (PACS).

#### LE RATTACHEMENT DE VOTRE CONCUBIN :

- attestation de vie commune sur papier libre signée par les deux membres du couple ;
- copie de la pièce d'identité du conjoint.

#### LE RATTACHEMENT D'ENFANT(S) :

- copie de l'extrait d'acte de naissance ou du livret de famille.

#### LE RATTACHEMENT D'UN ENFANT HANDICAPÉ :

- copie de la carte mobilité inclusion (CMI).